



L'ÉCHO DU FLEUVE

Septembre 2026

**BONNE
LECTURE!**

ANNIVERSAIRES DU MOIS

Mme Vermette



Mme Morin et Jamie



DÎNERS HOT-DOG SUR LES UNITÉS



2^e Golf



Mme St-Cyr



2^e Quartier

Barbe à papa au 1^{er} Boisé



Mme Vigneault



Mme Conseiller



Mme Fortin



Mme Guy

Distribution de «Rhum and coke»



Liratoutâge



M. Gendron et Roxanne



M. Trépanier



JARDINS

du Haut Saint-Laurent

**Personnes-ressources avec qui partager votre expérience vécue
ou répondre à vos questions : 418 872-4936**

SERVICES	RESPONSABLES	POSTES
Accompagnement spirituel		# 6851
Administratif (comptes clients)		418 688-1221, # 1896
Alimentaire		# 6812
Buanderie		# 6814
Éducation spécialisée		# 6832
Entretien/Maintenance		# 6817
Ergothérapie		# 6841
Hébergement/Milieu de vie		# 6835
Loisirs, petite caisse et bénévolat		# 6819
Nutrition		# 6838
Service de physiothérapie		# 6810
Service social		# 6828
Réception de l'établissement		# 6801

SECTEUR SOINS

1 ^{ER} ÉTAGE	2 ^E CÔTÉ FLEUVE	2 ^E CÔTÉ QUARTIER
<i>Infirmière :</i> # 6825	<i>Infirmière :</i> # 6808	<i>Infirmière :</i> # 6826
<i>Chef d'unité :</i> # 6895	<i>Chef d'unité :</i> # 6849	<i>Chef d'unité :</i> # 6709
3 ^E CÔTÉ FLEUVE	3 ^E CÔTÉ QUARTIER	1 ^E CÔTÉ BOISÉ
<i>Infirmière :</i> # 6809	<i>Infirmière :</i> # 6827	<i>Infirmière :</i> # 1460
<i>Chef d'unité :</i> # 6820	<i>Chef d'unité :</i> # 6709	<i>Chef d'unité :</i> # 6849
2 ^E CÔTÉ BOISÉ	3 ^E CÔTÉ BOISÉ	
<i>Infirmière :</i> # 2460	<i>Infirmière :</i> # 3460	
<i>Chef d'unité :</i> # 6709	<i>Chef d'unité :</i> # 6820	

Ensemble pour votre bien-être : notre plan stratégique 2026-2030

Nous sommes heureux de vous annoncer la mise en place de notre nouveau **plan stratégique 2026-2030**. Ce plan guidera nos actions pour les prochaines années afin d'offrir un milieu de vie toujours plus humain, sécuritaire et adapté à vos besoins. Dans le cadre de cette démarche, nous avons également révisé **nos valeurs organisationnelles**, qui sont maintenant mises à jour pour mieux refléter notre réalité et nos engagements.

Nos valeurs renouvelées sont au cœur de tout ce que nous faisons :

- Respect
- Bienveillance
- Engagement et collaboration
- Équité, diversité et inclusion

Ce plan s'appuie sur cinq grands axes d'action :

- Axe 1 : Soins centrés sur la personne, partenariat et milieu de vie
- Axe 2 : Amélioration continue de la qualité et performance organisationnelle
- Axe 3 : Sécurité des résidents et gestion intégrée des risques
- Axe 4 : Ressources humaines : compétences, engagement et bien-être au travail
- Axe 5 : Gouvernance, leadership et équité, diversité et inclusion (EDI)

Ce plan a été conçu en pensant à vous, avec la volonté d'améliorer votre qualité de vie au quotidien. Il répond également aux exigences d'Agrément Canada et s'aligne avec les orientations ministérielles ainsi que celles de Santé Québec.

Ensemble, avec le personnel et vos proches, nous continuerons à faire de notre milieu de vie un endroit où vous vous sentez bien, en sécurité et respecté.



Nathalie Côté
Directrice Générale

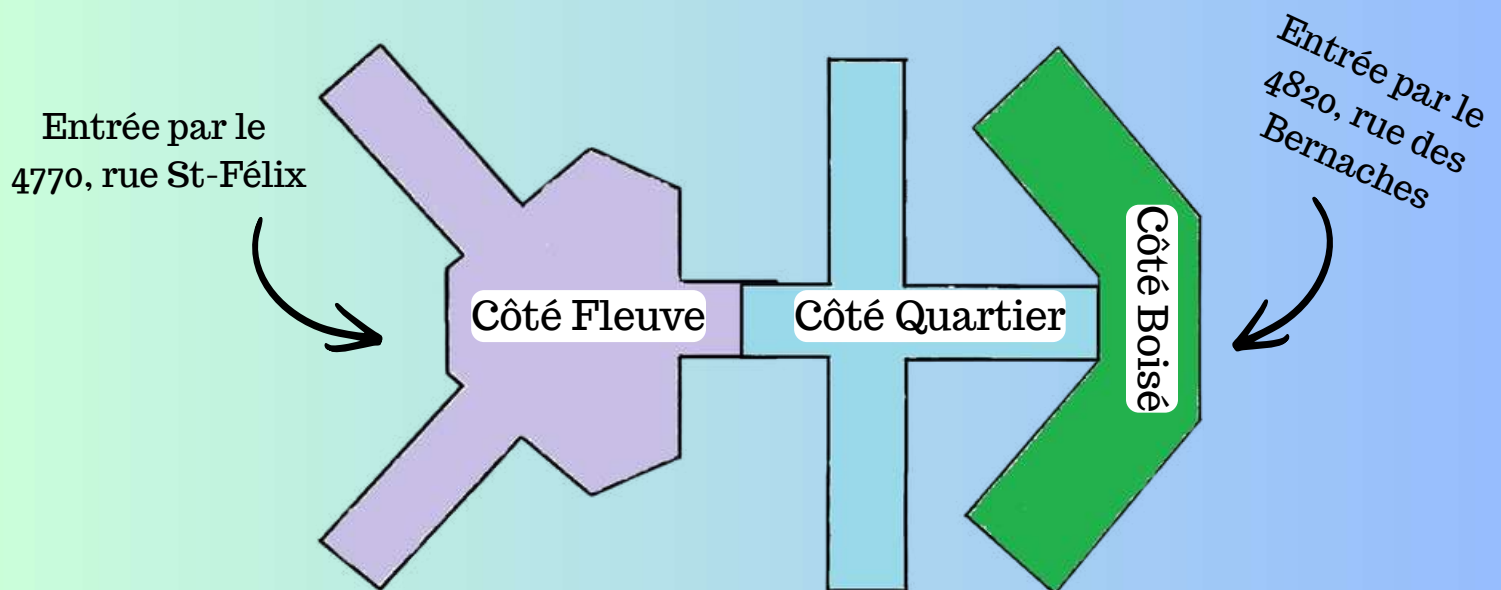
Comment démystifier la programmation des activités?

Au cours de la dernière année, le Service des loisirs a eu la chance d'agrandir son équipe. Grâce à cette augmentation du nombre d'intervenants dans l'équipe, la quantité d'activités de loisirs a considérablement augmentée, notamment en ajoutant des activités musicales et des activités adaptées directement sur les unités de vie.

Cependant, l'ajout d'activités dans la programmation peut la rendre parfois difficile à comprendre pour certains. C'est pourquoi nous avons pensé expliquer certaines notions qui pourraient vous aider à mieux la comprendre.

Le CHSLD les Jardins du Haut St-Laurent comporte 3 sections :

- Le côté Fleuve est situé à l'avant de l'établissement, face au fleuve St-Laurent et inclut 2 unités, soient le 2^e Fleuve et le 3^e Fleuve.
- Le côté Quartier est localisé derrière le côté Fleuve. Au 1^{er} étage, il possède le 1^{er} Quartier (au centre) ainsi que 2 unités spécialisées, le Phare et le Sous-Bois. Au 2^e étage, il y a le 2^e Quartier (au centre) ainsi que 2 unités spécialisées, le Bocage et le Bosquet. Le 3^e Quartier est présentement en rénovations, donc fermé pour l'instant.
- Le côté Boisé est situé complètement à l'arrière du CHSLD, dans la nouvelle partie. Il est divisé en 3 étages, ayant chacun 2 unités, soit le Séminaire et le Golf, qui sont des unités spécialisées.



En regardant la programmation des activités, vous verrez que certaines activités sont inscrites de la façon suivante : jeux actifs pour le (nom de l'unité, ex : 3^e séminaire). Lorsque vous lisez ceci, c'est que ce sont des activités de petits groupes ou individuelles et qu'elles ont lieu directement sur l'unité mentionnée, en plus d'être adaptées aux besoins des gens qui y résident.

Par contre, si vous voyez cette inscription : (Salon du 2^e Fleuve), (Salle polyvalente) ou (Cour avant) c'est que c'est une activité de grand groupe et que toutes les unités peuvent y participer. Les intervenants en loisirs qui s'occupent de ce type d'activité iront chercher les résidents qui souhaitent y participer. Vous êtes également les bienvenues pour accompagner votre proche à ces activités communautaires !

Afin d'alléger la lecture de la programmation pour les résidents et leurs familles, nous avons choisi de créer 3 exemplaires différents. Le premier réunit les activités de tous les secteurs et est inséré dans la version papier de L'Écho du Fleuve. Le deuxième contient les activités du côté Boisé et celles de grand groupe et est envoyé par courriel aux personnes concernées. Le dernier modèle est celui ayant les activités communautaires ainsi que celles du côté Fleuve et Quartier. Elle est également envoyée par courriel aux personnes de cette section, en plus d'être affichée sur les tableaux d'orientation des unités concernées. Pour ne rien manquer, assurez-vous d'avoir la bonne version en main !

Nous sommes toujours disponibles pour répondre à vos questions concernant la programmation des activités, n'hésitez pas à passer nous voir à notre bureau situé au 3^e Fleuve ou à nous téléphoner au poste 6819.

Votre équipe des loisirs



Centre d'hébergement et de soins de longue durée

CÔTÉ-JARDINS inc.

SONDAGE 2026

Expérience vécue – Appréciation du milieu de vie

Période de participation: 25 septembre au 12 octobre 2026

Le Centre d'hébergement de soins de longue durée Côté-Jardins inc. invite ses résidents à participer à son sondage annuel sur l'appréciation du milieu de vie.

SONDAGE CONFIDENTIEL

Ce sondage vise à améliorer les soins et services offerts.

Versions disponibles

- Papier (à la réception)
- En ligne
- Par courriel

Durée estimée

- 15 à 30 minutes

Besoin d'assistance ?

Vous pouvez être accompagné(e) par :

- Un membre de votre famille ;
- Votre travailleuse sociale ;
- Votre conseiller en hébergement ;
- Un représentant du comité des usagers.

Merci de contribuer à l'amélioration continue de votre milieu de vie!

LE RÔLE PRÉCIEUX DU TECHNOLOGUE EN PHYSIOTHÉRAPIE

Au CHSLD, plusieurs professionnels travaillent chaque jour pour soutenir la santé et le bien-être des résidents. Parmi eux, le technologue en physiothérapie joue un rôle essentiel.

Son travail consiste à aider les personnes à maintenir ou améliorer leurs capacités physiques. Grâce à des exercices adaptés et des techniques de réadaptation, il contribue à prévenir les chutes, à favoriser l'autonomie et à rendre le quotidien plus sécuritaire et agréable.

Le technologue en physiothérapie veille aussi au bon positionnement des résidents, donne des traitements prescrits par le médecin et s'assure d'un suivi attentif après une chute. Il observe les besoins, transmet ses recommandations à l'équipe de soins et participe activement aux rencontres avec les autres professionnels pour offrir les meilleurs plans d'intervention possibles.

Toujours présent comme personne-ressource, il soutient autant les résidents que le personnel. Son implication dans les activités du milieu de vie aide chacun à demeurer actif et à participer pleinement à la vie communautaire.

En résumé, le technologue en physiothérapie contribue non seulement à la santé physique, mais aussi à la qualité de vie et à l'autonomie des résidents, dans un esprit de respect et de collaboration.

Le 8 septembre prochain sera la *Journée mondiale de la physiothérapie*. Profitez-en pour les remercier pour leur bon travail!

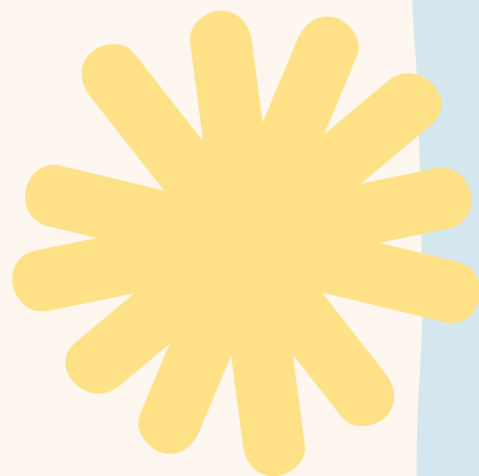
Sarah Martin
Directrice d'activité d'établissement



LE PROGRAMME DE MARCHÉ

QU'EST-CE QUE LE PROGRAMME DE MARCHÉ?

C'est une activité thérapeutique favorisant l'exercice pour les résidents qui ont besoin d'aide à la marche. Il s'agit d'une période de marche par jour pour tous les résidents inscrits. C'est aussi l'occasion de jumeler la vie quotidienne au maintien de l'autonomie.



QUEL SONT LES OBJECTIFS DU PROGRAMME DE MARCHÉ?

Nous visons par ce programme le maintien de l'autonomie et des capacités à la marche du résident qui y est inscrit. Les avantages sont nombreux :

- Diminue le risque de chute pour le résident
- Facilite les mobilisations en favorisant le maintien de la force du résident
- Favorise un meilleur transit intestinal
- Favorise le sommeil
- Diminue les comportements d'agitation
- Offre de beaux moments d'interaction sociale

QUI PEUT PARTICIPER? :

Le programme de marche s'adresse aux résidents ayant:

- La capacité de marcher
- Un besoin d'aide ou de surveillance importante de 1 ou 2 personnes

Un logo est apposé près du cadre de porte de la chambre rappelant ainsi la participation du résident au programme de marche.



QUI ÉVALUE LA NÉCESSITÉ DU PROGRAMME DE MARCHE POUR UN RÉSIDENT?

Le service de physiothérapie en collaboration avec les soins infirmiers déterminent à l'admission et lors des plans d'intervention personnalisés la nécessité du programme de marche. Des réévaluations sont effectuées régulièrement selon l'évolution de la condition générale des résidents afin d'ajouter ou non des participants. La participation est documentée sur un tableau disponible au poste de garde.

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à contacter le service de physiothérapie au poste 6810.

Catherine Renaud, Laurie Girard et Édith Laquerre
Équipe de physiothérapie

Christelle Gauthier, coordonnatrice des services cliniques par intérim





SORTIE À L'AQUARIUM



Mme Guy et Renée



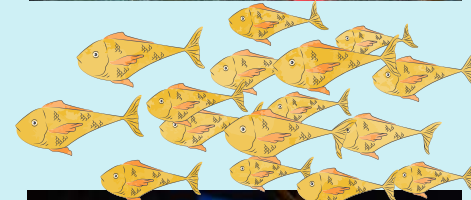
Mme Tremblay et Lise-Anne



Mme Lavergne

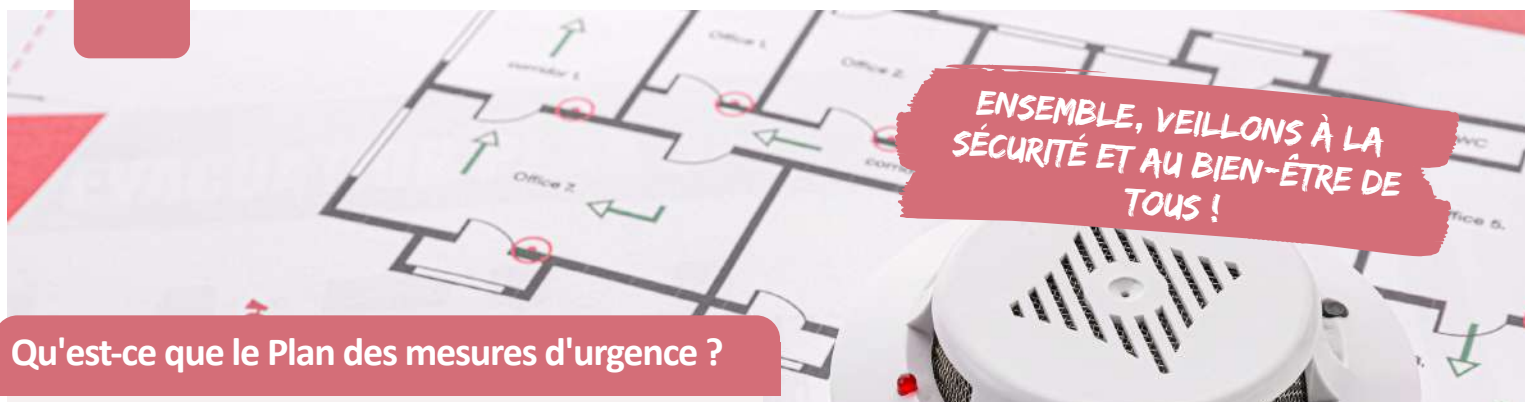


M. Bouchard



Révision du plan de mesures **D'URGENCE** (PMU)

La sécurité des résidents est notre priorité. C'est pourquoi notre établissement entreprend actuellement une révision complète de son **Plan des mesures d'urgence (PMU)**. Cette démarche vise à renforcer notre préparation et à assurer une intervention rapide, coordonnée et efficace lors de situations d'urgence.



Qu'est-ce que le Plan des mesures d'urgence ?

Le **Plan des mesures d'urgence (PMU)** regroupe l'ensemble des procédures et des actions à mettre en place lors d'une situation exceptionnelle ou d'un événement imprévu.

Ces situations peuvent être associées à différents codes d'urgence, comme un incendie, une panne importante ou toute autre situation pouvant affecter la sécurité des personnes ou la continuité des services.

La continuité des activités consiste à maintenir un niveau minimal de soins et de services essentiels lorsqu'un événement perturbe les opérations normales de l'établissement. Par exemple, lors d'une panne de courant, d'un bris d'équipement ou d'un sinistre, des mesures sont prévues afin d'assurer la sécurité des résidents et la poursuite des activités prioritaires jusqu'au retour à la normale.

Au cours des prochains mois, différentes activités seront réalisées afin de mieux faire connaître les mesures d'urgence :

- Des formations seront offertes aux équipes de travail;
- De l'information destinée aux résidents, aux proches aidants et aux bénévoles sera diffusée dans les journaux afin de favoriser une compréhension commune des rôles et des attentes en situation d'urgence.

Votre rôle est important

En situation d'urgence, la collaboration de chacun contribue à la sécurité de tous.

Nous vous invitons à suivre les consignes données par les membres du personnel lors de situation d'urgence.

LE RÔLE DE L'INTERVENANT ACCOMPAGNATEUR

Lorsqu'une personne arrive en CHSLD, il est important qu'elle et ses proches se sentent accueillis et bien entourés. C'est là qu'entre en jeu l'intervenant accompagnateur.

Cette personne est désignée dès l'admission pour faciliter l'intégration du résident. Elle prend le temps d'écouter, de recueillir les besoins et les préférences, que ce soit pour l'alimentation, les soins d'hygiène ou les habitudes de vie. Son rôle est de s'assurer que le résident se sente respecté, en sécurité et reconnu dans son individualité.

L'intervenant accompagnateur agit aussi comme lien de confiance entre la famille, l'équipe de soins et le milieu de vie. Il favorise la communication, soutient la participation des proches et veille à ce que le quotidien du résident soit le plus agréable possible.

En résumé, l'intervenant accompagnateur est une personne clé pour que chaque résident trouve sa place, se sente écouté et bénéficie d'un milieu de vie chaleureux et humain.

Sarah Martin
Directrice d'activité d'établissement





FONDATION

*Les Jardins du Haut-St-Laurent
et Côté-Jardins*

VENTE DE *Sauce à spaghetti*



\$12.00
le litre



LIMITE DE 5
par client



Prévente au bistro:
**7 SEPTEMBRE
2026**



Cueillette au bistro:
**DU 4 AU 25
OCTOBRE 2026**

VENTE EN QUANTITÉS LIMITÉES

PAIEMENT PAR INTERAC OU CARTE DE CRÉDIT

*Merci à l'équipe du Service alimentaire de contribuer à offrir
un Supplément de Bonheur à nos résidentes et résidents!*

Connaître ses droits est important

Le code d'éthique de votre établissement est basé sur les droits des résidents et les valeurs organisationnelles. Ces éléments constituent un ensemble de règles à respecter par toute personne dans votre milieu de vie.

Droits à la sécurité et protection de la personne

À qui vous adresser?

Vous avez besoin de soutien pour faire valoir vos droits? Plusieurs ressources sont disponibles.

Contactez l'**intervenante sociale** qui vous dirigera vers la meilleure ressource :
418 872-4936 poste 6828

Sarah Martin
Directrice d'activité
d'établissement

Conduites et attitudes attendues des intervenants

- Créer un climat de confiance et un environnement sécuritaire
- Agir en conformité au droit de bientraitance
- Surveiller étroitement les résidents utilisant une contention
- Signaler tout comportement d'abus, de négligence ou de violence
- Minimiser les risques d'accidents et d'incidents
- Utiliser les mesures de sécurité et d'hygiène



La rencontre de bienvenue

LA PROCHAINE RENCONTRE DE BIENVENUE POUR
LES NOUVEAUX RÉSIDENTS ET LEURS PROCHES SE
TIENDRA LE 24 SEPTEMBRE, DE 14H00 À 16H00

Ce sera un moment idéal pour vous familiariser avec
les différentes ressources offertes dans votre nouveau
milieu de vie et échanger avec les professionnels qui
seront à la rencontre

Mme Catherine Gagnon, travailleuse sociale, vous
accueillera à l'entrée principale.

Bienvenue aux nouveaux résidents !
C'EST AVEC JOIE QUE NOUS AVONS ACCUEILLI EN AOÛT:

Mme Éloïse Turcotte
Mme Andrée Roy
Mme Évelyne Thibault
Mme Gertrude Germain
Mme Francine Dion
Mme Pauline Landry
Jocelyne Couture

*Heureux 102^e anniversaire
à Mme Lucille Lamontagne!*

Nos meilleurs vœux d'anniversaire à
Mme Lucille Lamontagne, qui célébrera ses
102 ans le 17 septembre.

Félicitations pour toutes ces années
à cultiver le cadeau qu'est la vie !

Anniversaires des résidents

François Guéripel	2401	2 septembre	Renée Mongeau	2611	19 septembre
Michel Thiffault	1432	7 septembre	Odile Julien	3432	20 septembre
Gilles Anctil	3345	8 septembre	Francine Dion	2402	22 septembre
Pierre Gilbert	2658	9 septembre	Gertrude Germain	2412	23 septembre
Richard Poirier	1504	12 septembre	Carmen Paradis	2235	25 septembre
Marc Dubé	1555	14 septembre	Raymond Caron	2410	27 septembre
Lucille Lamontagne	1118	17 septembre	Égide Gilles Brisson	3334-A	29 septembre
Jocelyn Gravel	2662	17 septembre	Benoît Gagné	3308	30 septembre

Mme Marthe Turgeon	27 juillet
M. Réjean Huot	1 ^{er} août
M. Yvon Doré	1 ^{er} août
M Claude Lavoie	8 août
M. Pierre Roy	12 août
Mme Cécile Mailly	13 août
Mme Hélène Jacques	13 août
Mme Reine Brouillette	21 août
Mme Murielle Duchesneau	27 août

La famille de Mme Mailly désire témoigner sa grande reconnaissance au personnel de la résidence Les Jardins du Haut-St-Laurent pour tous les bons soins prodigués et leur extrême gentillesse.

Cécile Mailly
1938-2026



OFFREZ UN SUPPLÉMENT DE

Bonheur!

AUX RÉSIDENTES ET AUX RÉSIDENTS



FONDATION

*Les Jardins du Haut-St-Laurent
et Côté-Jardins*

4770 rue St-Félix, St-Augustin-de-Desmaures
Québec, G3A 0K9
CANADA

Tél: 418 780 8179
Courriel: info@fondationjhsl-cj.ca www.fondationjhsl-cj.ca

BINGO SPÉCIAL NOËL DU CAMPEUR



Ariane le lutin!



FEU DE JOIE



Gaétane et Mme Lavergne



DÉFI VENDREDI EN MUSIQUE



Stéphanie, Mme Wong et Mme Vigneault



Mme Rioux et Mathieu

M. Robidoux en sortie individualisée



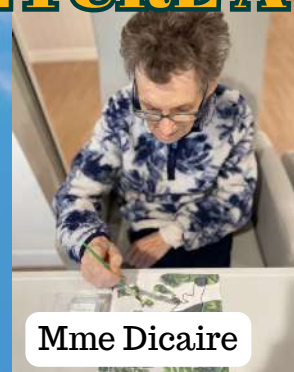
Musique sur l'unité avec Mathieu



PEINTURE À L'EAU



Mme Létourneau



Mme Dicaire



Mme Pineault et Amélie



COMITÉ DES USAGERS

Caroline Filiatrault
Marie Doyon
Linda Morissette
Jean R. Gagnon
Claire Bédard

Pour communiquer avec nous:
418.872.4936, poste 6855



Ensemble, protégeons nos aînés et
« SIGNALONS » la maltraitance
418-780-2280 (ABUO) - Ligne interne



ENSEMBLE, NOUS POUVONS PRÉVENIR LE SUICIDE

Pour vous ou pour un proche

**BESOIN D'AIDE OU
D'INFORMATIONS ?**

LIGNE D'INTERVENTION
POUR PRÉVENIR LE SUICIDE

1-866-APPELLE (2773553)